

9 août 2023

PEI, CHEERLEADING, JEUX VIDÉO ET ACTIVITÉS SPORTIVES

(Programmes et activités qui exigent des frais supplémentaires)

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'établissement de l'école internationale du Phare a approuvé les frais :

- de 575 \$ par élève pour le Programme d'éducation internationale de l'IB - PÉI (vocation CSSRS)
- 400\$ par élève pour le Programme de Cheerleading (vocation CSSRS)
- de 150\$ par élève pour le Programmation de jeux vidéo (projet école)

Pour les élèves au **Programme d'éducation internationale, Jeux Vidéo et Cheerleading** vous pouvez payer ces frais en argent comptant, par carte de débit, carte de crédit ou par chèque libellé au nom de : **L'ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE**, en un seul versement la journée de l'accueil administratif.

Cependant, les parents qui le désirent ont la possibilité d'étaler le coût des vocations PEI et Cheerleading en 5 versements égaux, le premier versement doit être en date de l'accueil administratif et les autres aux dates suivantes : 20 septembre 2023, 20 octobre 2023, 20 novembre 2023 et le 20 janvier 2024.

Pour les élèves inscrits en **Jeux Vidéo** ou aux **activités parascolaires**, vous avez la possibilité de faire 3 versements égaux, le premier versement doit être en date de l'accueil administratif et les autres aux dates suivantes : 20 octobre et 20 novembre 2023.

Veuillez noter que **les soldes antérieurs** doivent être payés au complet à l'accueil administratif avant de pouvoir s'inscrire à une nouvelle activité parascolaire.

Si un parent ne peut rencontrer les exigences financières pour les frais de ces différents programmes, il est prié d'entrer en contact avec monsieur Patrice Guay (AVSEC) au 819 822-5455, poste 14831.

Pour vos questions ou modifications concernant votre facturation, veuillez contacter madame Isabelle Gagné (technicienne en administration) au 819 822-5455, poste 14815 ou à gagnei@csrs.qc.ca

Veuillez agréer mes salutations distinguées.



Caroline Martel
Directrice